



C.C.A.S
VILLE DE NICE

Syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur
33, Avenue Jean Médecin
06000 Nice

Nice, le 18 novembre 2019

Monsieur,

Par courrier du 23 septembre 2019, vous m'avez saisie concernant les conditions de travail des agents en charge du courrier et de l'accueil au sein du Bâtiment Pierre Gautier.

Vous avez notamment sollicité la création d'un binôme à l'accueil. Cependant, ce binôme existe déjà, puisque sur les deux agents en charge du courrier, l'un est très spécifiquement dédié au remplacement de l'agent d'accueil, lors de ses absences (pause déjeuner, congés, formations...).

En période d'absence d'un agent sur les trois, le service du courrier fonctionne avec un agent. Bien que la charge de travail quotidienne s'en trouve intensifiée, elle demeure suffisante pour être accomplie en une journée.

Par ailleurs, en cas de difficulté imprévue, un renfort extérieur est ponctuellement mis en œuvre. La responsable des Services de Affaires Juridiques reste attentive au bon fonctionnement de ce service.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

La Directrice Générale

Colette RIVIER